



Unilever

Unilever France Home and Personal Care Industries

Le Meux, le 21/09/2015

De **C.Odru** et **Olivier Devillers** à **Membres élus du DP :**

Titulaires

RIBEIRO Corinne (FO)
BOCHAND Ludovic (FO)
STEZYCKI Jean Fabrice (FO)

REGNIER Yannick (CGT)
DUQUENNE Christophe (CGT)
DEVAUX Hugues (CGT)
BELAVOIR Jean Michel (CGT)

Suppléants

SIMOES Aurore (FO)
GARIGLIETTI Jérôme (FO)
NOWAK Marlène (FO)

LEPAYSAN Didier (CGT)
BONGARD David (CGT)
DARCY Hervé (CGT)
TEIXEIRA Antonio (CGT)

Représentants Syndicaux au CE

DEMOOR Eric (FO)

Objet : Convocation du délégué du personnel

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion du délégué du personnel de Compiègne qui aura lieu le :

DP du Vendredi 26 septembre 2015 à 9h00 en Salle Dove

L'ordre du jour en sera le suivant :

Questions DP :

1. Quand les salariés auront-ils une vision du Master Plan en Team briefing ?
2. Quel est la règle pour les Congés d'âge si nous n'avons pas eu la possibilité de les prendre dans l'année ? Sont-ils perdus ? Peut-on les mettre sur le CET ?
3. Qui va remplacer Mr Jeanvoine ?
4. Comment va-t-on tourner en fin d'année ? pourrait-on avoir un calendrier ? Organisation weekend semaine 52 ?
5. Demande d'anticipation des congés de 2016 pour la semaine 53.
6. Peut-on relancer la demande de création de compte « boîte mail Unilever » ?
7. Peut-on remettre en service l'éclairage local moto & vélo ?
8. Peut-on mettre en place des « chiffonnette » ou rouleau essuie tout à la cantine (nuit et weekend)
9. Demande de formation aux nouveaux élus pour le fonctionnement des heures à poser sur GTA.
10. Impact du traitement des arrêts maladie dans SAP sur les compteurs.
11. Quels sont les travaux prévus le 11/12/13 novembre dans l'usine.
12. Point sur les vêtements de travail.
13. Nous sommes toujours dans l'attente de la définition du poste de référent, c'est le troisième DP où l'on fait cette demande. Les engagements de la direction n'ont pas été respectés lors du DP du 28 août. De plus, la définition du poste référent devait être dans le registre des délégués du personnel, hors, nous l'avons consulté le 14 septembre, il n'y aucune trace, ceci est inadmissible. Nous demandons lors de cette réunion d'avoir cette définition.
14. Prime de nuit week-end, pourquoi une telle différence de traitement entre le personnel week-end et semaine.
15. Divers.

Olivier Devillers
DRH